

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

J. F. B. Pte

LES

SOIREEES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE.

“ Racontons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu’il les ait
oubliées. ”

CHARLES NODIER.

6. Livraison. — JUIN.

SOMMAIRE

FORESTIERS ET VOYAGEURS (*Suite.*) J. C. TACHÉ.

J. F. B. Pte

QUEBEC

BROUSSEAU FRERES, EDITEURS,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

1863.

13

LE NOYEUX ET L'HÔTE A VALIQUET.

Nous avons donc quitté Québec pour *les pays d'en haut*, comme je vous l'ai dit, reprit le Père Michel.

Dans ce temps là, il n'y avait sur le fleuve que des goëlettes, des bateaux plats et des canots qui voyageaient entre Québec et Montréal : souvent les bâtiments à voiles mettaient deux semaines, quelquefois trois, à monter à Montréal : le voyage le plus prompt était celui qu'on faisait en canot d'écorce lège. Je crois vous avoir dit que nos canots à nous, cette fois là, étaient chargés : or avec un *maître-canot* chargé et bien monté on fait, *l'un portant l'autre*, six lieues par jour en remontant les rivières et environ le double en descendant, les portages compris.

Je vais tâcher, dans ce récit de mon voyage, de vous faire connaître comment on raccourcit le temps de ces longs parcours. Et tout d'abord, au départ, c'était la coutume des voyageurs, avant d'atteindre le point de la grande rivière des Outaouais où cessaient les établissements, de profiter de leur reste pour aller tous les soirs, à tour de rôle, aux maisons d'habitants voisines de l'endroit où l'on s'arrêtait : on y buvait

du lait, on y chantait des chansons, on y dansait quelquefois et, quand il commençait à se faire un peu tard, on allait rejoindre les compagnons laissés à la garde des canots et des marchandises. Alors on s'étendait sur le rivage, à la belle étoile autour d'un bon feu quand il faisait beau temps, du mieux possible à l'abri des canots mis sur le côté quand il faisait mauvais temps, pour dormir ainsi jusqu'à deux heures du matin, temps du réveil et des préparatifs du départ chaque jour du voyage. Et figurez-vous que ce voyage de canots chargés durait environ trois mois, sans autres interruptions de repos que celles que nous donnait quelquefois une tempête sur les lacs.

Enfin je faisais route à ce métier au temps dont je vous parle, et le dixième jour nous étions le soir à camper aux *Ecores*, sur la Rivière-des-Prairies. C'est là que j'ai entendu raconter à un vieux voyageur les deux histoires que je vais vous répéter maintenant ; remarquez bien que nous étions alors, nous autres, assis en rond autour d'un feu de campement dans le voisinage de l'endroit où les choses s'étaient passées.

Vous savez qu'aux *Ecores* il y a un rapide qu'on appelle *le Sault au Récollet* ; ce nom lui a été donné parceque, dame je vous parle là d'une chose qui est arrivée dans *les commencements du pays*, parce qu'un

récollet missionnaire s'est noyé dans ce rapide (*).

Le missionnaire descendait des Hurons avec les sauvages ; parmi lesquels il y avait un vilain *gas* qui s'opposait à la prédication de l'Évangile au sein de sa nation ; mais il avait eu le soin de cacher ses projets. Choisisant un moment favorable à l'accomplissement de ses desseins, le satané monstre noya le missionnaire dans le rapide.

On n'a jamais pu savoir au juste de quelle manière il s'y est pris ; mais voici ce qui arriva quelques années plus tard.

Un canot, monté par des voyageurs, descendait la Rivière-des-Prairies ; on était campé le soir au pied du rapide ; Il faisait noir comme chez le loup. En se promenant autour du *campement*, les hommes virent la lumière d'un feu sur la pointe voisine, à quelques arpents seulement de leur canot.—Tiens, se dirent-ils, il y a des voyageurs arrêtés là, comme nous ici, il faut aller les voir.

Trois hommes de la troupe partirent pour aller à la pointe en question, où ils arrivèrent bientôt, guidés par la lumière du feu.

(*) Le Père Nicolas Viel, noyé en 1625, avec un jeune néophyte. D'après les rapports des sauvages trois hurons auraient pris part au double assassinat du père et de son jeune compagnon ; mais jamais on n'a pu savoir exactement ce qui s'est passé dans cette circonstance.



Il n'y avait là ni canot, ni voyageurs ; mais il y avait réellement un feu et, auprès du feu, un sauvage en *brayot*, assis par terre, les coudes sur les cuisses et la tête dans les mains.

Le sauvage ne bougea pas à leur arrivée : nos gens regardèrent avec de grands yeux ce singulier personnage et, comme ils s'approchaient pour le considérer de plus près, ils s'aperçurent que sa chevelure et ses membres dégouttaient d'eau.

Étonnés de l'étrange impassibilité de cet homme dans cette situation, au moment où quelqu'un venait à lui, ils s'approchèrent encore, en l'interpellant ; mais le sauvage demeura dans la même position et ne répondit pas.

Examinant alors avec plus d'attention et à toucher presque, à la lueur du feu, ils virent, avec un redoublement de surprise, que cette eau qui dégouttait sans cesse du sauvage ne mouillait pas le sable et ne donnait pas de vapeur.

Les trois gaillards n'étaient pas faciles à effrayer, mais ils eurent *soleur* ; ce qui ne les empêcha pas, cependant, de prendre le temps de se bien convaincre de tout ce qu'ils voyaient, mais sans oser toucher au sauvage. En passant et repassant autour du feu, ils remarquèrent encore que cette flamme ne donnait

point de chaleur : ils jetèrent une écorce dans le brasier, et l'écorce demeura intacte.

Ils allaient se retirer, lorsque l'un d'eux dit aux autres.—Si nous racontons ce que nous avons vu à nos compagnons, ils vont rire de nous et dire que nous avons eu peur. Or, passer pour *peureux* parmi les voyageurs, c'est *le dernier des métiers*.

Comme il ne leur était pas possible de ne pas raconter cette aventure, ils se décidèrent à emporter un des tisons de ce bûcher diabolique, qui donnait flamme et lumière sans brûler, afin d'offrir à leurs camarades une preuve de la vérité de leur récit.

Vous pouvez vous imaginer de la surprise des voyageurs à ce récit extraordinaire, tous étaient à examiner ce tison, se le passant de main en main et mettant les doigts sur la partie en apparence encore ardente, lorsqu'un bruit de *chasse-galerie* et un *Sacakoua* (*) épouvantable se firent entendre. Au même instant, un énorme chat noir fit, d'une course furibonde, poussant des miaulements effroyables, deux ou trois fois le tour du groupe des voyageurs ; puis, sautant sur leur canot renversé sur ses *pincés*, il en mordait le bord avec rage et en déchirait l'écorce avec ses griffes.

(*) *Sacakoua* est un mot sauvage qui veut dire *grand tapage, orgie infernale*.

—Il va mettre notre canot en pièces, dit le guide à celui qui tenait le morceau de bois en ce moment, jette lui son tison !

Le tison fut lancé au loin ; le chat noir se précipita dessus, le saisit dans sa gueule, darda des regards de feu vers les voyageurs et tout disparut.

Ce sauvage, qu'on a revu plusieurs fois depuis cette première apparition, tantôt d'un côté tantôt de l'autre du *Sault-au-Récollet* quelquefois sur les îles voisines, c'est *Le Noyeux* du Père Récollet. On suppose que le diable s'est emparé du meurtrier, au moment où il se faisait sécher, après avoir traîné dans l'eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en *loups-garous*.

La seconde histoire que j'ai apprise au campement des Ecores n'est pas si vieille que la première, puisqu'elle ne date que des premières années des anglais dans le pays.

Dans ce temps là donc et dans cette même paroisse des Ecores, un pendu avait été mis dans une cage de fer et accroché à un poteau sur le chemin-du-Roi. Il paraît que c'était la façon des anglais, dans ce temps là, de mettre les pendus en cage, et vous n'êtes

pas sans avoir entendu parler de la cage de la Pointe-Lévis (*).

Un habitant de la paroisse, nommé Valiquet, avait fait baptiser un bon matin, et il donnait le soir un repas à ses amis : en revenant de faire ses invitations, il avait à passer devant la cage du pendu. Valiquet avait avec lui, dans sa *cariote*, un de ses voisins qui lui dit, en apercevant de loin la cage :

—Sais-tu que j'ai toujours sueur quand je passe devant cet objet ; on devrait bien ne pas nous mettre des choses comme ça sur les chemins passants.

—Moi, répondit Valiquet, je m'en moque pas mal, et tu vas voir comme j'en ai peur de ton squelette.

Là-dessus il fait augmenter le train de son cheval et serre la clôture de près, attendu qu'on était aux *premières neiges*, pour passer près de la cage qui pendait au-dessus de cette clôture.

Arrivé en face du pendu, il lui cingle un coup de fouet, en lui disant :

—“ Je t'invite à venir souper avec moi ce soir ! ”

—Ce n'est pas bien ce que tu as fait là, Valiquet, lui dit son voisin. Ces restes ont appartenu à un grand scélérat, c'est vrai ; mais il a subi son châtiement devant les hommes, et si son repentir a été sincère, c'est peut-être un saint dans le Ciel aujourd'hui !

(*) Voir le volume de 1862 des *Soirées Canadiennes*.

Ces réflexions touchèrent Valiquet ; mais la chose était faite et le mieux pour lui, pensa-t-il probablement, était de tâcher de l'oublier.

Tout le monde était à table chez Valiquet le soir et la compagnie était en train de s'amuser : on en était même rendu à chanter des chansons après le gros du repas courru, lorsqu'on entendit frapper trois coups à la porte, laquelle s'ouvrit d'elle même au troisième coup pour laisser entrer le pendu. Il tenait sous son bras gauche sa cage de fer, qu'il alla déposer dans un coin de la chambre ; puis, s'avançant un peu, il dit au maître de la maison :

—Je te prie de m'excuser si je suis venu un peu tard ; mais les morts n'ont point grand appétit, ils ont plus besoin de respect que de nourriture, et il est toujours temps d'en profiter ?

Vous pouvez penser si la compagnie en eut une venette : les femmes se trouvaient mal, les enfans se sauvaient et les plus hardis n'osaient pas regarder devant eux. Aux chansons et aux rires avait succédé un silence de mort. Enfin Valiquet, qui au fond était *brave comme l'épée du Roi*, comprit que s'il y avait quelque chose à faire c'était à lui à l'entreprendre : il se leva donc, malgré la faiblesse de ses jambes, et dit à son invité :

—Je vous ai insulté bien mal à propos, je le confesse et vous en demande pardon. Si un service, un libéra ou d'autres prières peuvent vous être utiles, je m'offre à vous les faire dire ; mais, je vous en prie, retirez-vous !

—Il ne m'est pas permis, répondit le cadavre de te laisser savoir si j'ai besoin des secours que tu m'offres. Quand à me retirer, je ne le ferai qu'à une condition, pour ne pas rester en dette de politesse avec toi qui m'as invité à souper ce soir, la condition de me promettre de venir demain soir, au *coup du minuit* danser au pied de mon poteau.

—Je le promets, dit Valiquet.

Le pendu reprit alors sa cage de fer sous son bras, passa la porte, qui s'ouvrit d'elle même devant lui, et disparut.

La réjouissance était finie ! On alla donner quelques explications à la nouvelle accouchée qui, de sa chambre, n'avait rien vu, mais qui avait entendu les cris d'effroi et ne pouvaient en comprendre la cause, non plus que la raison du morne silence qui avait suivi ; puis on se mit à réciter le Rosaire qu'on fit suivre du *De Profundis*.

Mais, pour Valiquet, le pire n'était pas fait. On tint conseil une partie de la nuit. Bien des avis furent ouverts et rejetés ; parceque tous ces avis

allaient à empêcher la visite du coup de minuit, et que Valiquet, fier de sa parole, répondait toujours :

—J'ai promis, j'irai !

Enfin, la femme de Valiquet, qui n'avait point donné de conseils jusque-là, dit à son mari.

—Je ne sais pas ce que je sens ; mais il me semble que je n'ai pas peur du mort moi, et qu'il ne nous arrivera rien de mal dans cette affaire ; n'avons-nous pas ici un cher innocent, un ange pour nous protéger ? Valiquet, tu as fait une mauvaise action, ainsi tu iras rendre ta visite au pendu pour ta punition ; mais tu iras avec le petit dans les bras. Du reste, demain matin il faut que tu ailles consulter M. le Curé, et puis faire plus que cela encore, tu me comprends ! . . . Avec ça, ajouta la bonne chrétienne de femme, on peut dormir en paix.

Valiquet suivit de point en point les sages avis de son excellente femme et, le soir à minuit, il alla au rendez-vous, portant le nouveau baptisé dans ses bras et accompagné de ses voisins qui récitaient le chapelet.

—Tu n'es pas généreux, lui dit le pendu dès que son insulteur fut en face de lui, tu n'es pas généreux ! Hier soir, je me suis débarrassé de ma cage afin de pouvoir m'asseoir à ta table, et toi, cette nuit, tu viens chargé d'un fardeau afin de ne pas danser avec moi ; j'avais pourtant une belle ronde à te proposer, la mesure se bat à coups de fouet. C'est égal, tu auras

toujours appris à *respecter les morts* : tu peux t'en retourner.

Personne, comme on le pense bien, ne se fit prier pour quitter l'endroit : Valiquet prit congé de son *Hôte* en se promettant bien de ne pas lui faire de nouvelle invitation (*).

(*) Feu M. Jacques Viger a parlé de cette tradition, à propos du fait historique qui lui a donné lieu. M. Viger, dans ses notes sur l'*Archeologie religieuse*, dit, à l'article consacré à la Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, : " Le 9 mars 1761, un français du nom de Saint-Paul commit un crime horrible dans la maison de Charles Bellanger, de la côte Saint-François. Après avoir enlevé tout l'argent, il donna la mort à Bellanger, à sa femme et à ses deux enfants. Puis, pour mieux couvrir son crime et ensevelir sous les ruines jusqu'à sa dernière trace, il mit le feu à la maison.

" La Providence se chargea de révéler son forfait. Le grenier, qui était rempli de blé, s'affaissa de bonne heure sous l'action des flammes, et les cadavres, recouverts par le blé, échappèrent à la destruction. Ils servirent à constater le crime : les soupçons tombèrent sur Saint-Paul, qu'on avait vu dans ces parages. Saisi par la justice, il finit bientôt par tout avouer, et il raconta lui-même les horribles détails de ce drame sanglant.

" Condamné à la potence, il fut exécuté dans la ville de Montréal ; mais la sentence portait que son cadavre serait encerclé et suspendu jusqu'à sa totale destruction sur les lieux mêmes, théâtre de son forfait. Ce ne fut qu'un an après qu'un habitant, fatigué de ce hideux spectacle, détacha ces restes décharnés et les ensevelit, près de là, sous un monceau de pierres.

" C'est ce fait mémorable, dont le souvenir est encore vivant dans le pays, que l'on raconte aujourd'hui avec des circonstances qui tiennent du merveilleux et qui reposent sur la tradition populaire."

.14

LA RONDE DES VOYAGEURS.

Le lendemain soir du jour où nous étions campés aux Ecores ; nous devions être à l'entrée du Lac-des-Deux-Montagnes, pour y rencontrer les autres canots qui partaient de Lachine le même jour. La distance était à peu près la même ; mais ils avaient l'avantage, parceque nous avions à monter les rapides qui correspondent au courant Sainte-Marie et au Sault Saint-Louis qu'ils laissaient derrière eux.

Nous fîmes de notre mieux et arrivâmes au lac de bonne heure. Nos gens, rendus avant nous, avaient allumé des feux, mis à cuire à manger pour tout le monde et nous accueillirent avec des cris de joie.

Beaucoup des voyageurs des deux partis se connaissaient, on se donnait la main, on introduisait les nouveaux, enfin toute l'histoire de ces cas là !

Après le souper et la pipe, il fallut danser LA RONDE DES VOYAGEURS, avant que la *noirceur* vint à prendre. Or voici comment ça se dansait, de mon temps, la Ronde des Voyageurs.

On apportait deux sacs qu'on mettait à environ dix pieds l'un de l'autre ; sur ces deux sacs s'asseyaient

deux chanteurs, un jeune et un vieux, ayant chacun une chaudière vide sous le bras gauche et se faisant face : tous les autres voyageurs se rangeaient en cercle autour d'eux.

Le jeune voyageur, en manches de chemise, une plume de coq sur son bonnet, tenant la tête haute et se cabrant en fanfaron, chantait un couplet, sur un air *faraud*. Quand il avait terminé, le vieux voyageur vêtu de son grand capot bleu, portant sa *ceinture fléchée* et son *sac-à-feu* (*), branlant la tête avec expérience, chantait, sur un air posé, un couplet de conseils aux jeunes gens qui partent pour les-pays-d'en-haut. Puis tous les voyageurs se tenant par la main commençaient à tourner en dansant, chantant un refrain de danse-ronde, et les deux chanteurs battaient la mesure, sur leurs chaudières en guise de tambourins. On faisait trois fois le tour en répétant la ronde ; puis on recommençait ensuite dans le même ordre, jusqu'à ce que toutes les rondes y eussent passé.

Voici la chanson avec ses couplets et ses refrains.

(*) Le *sac-à-feu*, destiné à contenir la pipe, le tabac, la pierre et le briquet, ou *balle-feu*, est fait d'une peau de rat-musqué, de jeune castor ou de tout autre petit animal, ornée de rubans et de broderies ou de rassades : il se porte au côté, passé dans la ceinture, à côté du couteau à gaine.

1ère RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Ce sont les voyageurs
 Qui sont sur leur départ ;
 Voyez-vous les bonn's gens
 Venir sur les remparts ?
 Sur l'air du tra, lal-déra :
 Sur l'air du tra, lal-déra :
 Sur l'air du tra-déri-déra,
 Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Met d'la racine de patience
 Dans ton gousset ;
 Car tu verras venir ton corps
 Joliment sec,
 A force de nager toujours
 Et de porter :
 Car on n'a pas souvent l'crédit
 D'se sentir reposer !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
 Lève ton pied, légère !
 Lève ton pied, ma jolie bergère !
 Lève ton pied, légèrement !

2ème RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Au revoir père et mère,
 Sœur, frère et toi Fanchon ;
 Vous reverrez bientôt
 Votre cher Siméon !
 Sur l'air du tra, lal-déra :
 Sur l'air du tra, lal-déra :
 Sur l'air du tra-déri-déra,
 Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Embarque moi dans ton canot,
 Prend ton paquet ;
 Car tu vas laisser ton pays
 Et tes parents,
 C'est pour monter dans les rivières
 Et dans les lacs,
 Toujours att'lé sur l'aviron,
 Ainsi que sur les sacs !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
 Lève ton pied, légère !
 Lève ton pied, ma jolie bergère :
 Lève ton pied, légèrement !

3ÈME RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Ce sont les voyageurs
 Qui sont de bons enfants ;
 Ah ! qui ne mangent guère,
 Mais qui boivent souvent !
 Sur l'air du tra, lal-déra :
 Sur l'air du tra, lal-déra :
 Sur l'air du tra-déri-déra,
 Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Si les maringouins t'piq' la tête,
 D'leur aiguillon,
 Et t'étourdissent les oreilles,
 De leurs chansons,
 Endure les, et prend patience
 Afin d'apprendre
 Qu'ainsi le diable te tourmente,
 Pour avoir ta pauvre âme !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
 Lève ton pied, légère !
 Lève ton pied, ma jolie bergère !
 Lève ton pied, légèrement !

4ème RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Quand on est en voyage,
 Le *sacque* sur le dos,
 On s'écrie, camarade,
 Camarade il fait chaud !
 Sur l'air du tra, lal-déra :
 Sur l'air du tra, lal-déra :
 Sur l'air du tra-déri-déra,
 Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Quand tu seras dans ces rapides
 Très dangereux,
 Prend la vierge pour ton bon guide
 Fais lui des vœux !
 Et tu verras couler cette onde,
 Avec vitesse,
 Et prie bien du fond de ton cœur,
 Qu'elle coule sans cesse.

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
 Lève ton pied, légère !
 Lève ton pied, ma jolie bergère !
 Lève ton pied, légèrement !

C'était près du village sauvage du Lac-des-Deux-Montagnes que nous avions dansé la Ronde des Voyageurs. Dans ce village sont réunis des Algonquins et des Iroquois, qui aujourd'hui vivent en paix comme des frères : chaque nation occupe un côté du grand espace qui sépare le village en deux parties : l'église et l'ancienne résidence, qui montre encore ses embrâsures du temps des guerres d'autrefois, sont au milieu. Les missionnaires y prêchent en algonquin et en Iroquois et la jolie église retentit des chants des cantiques chantés dans ces deux langues.

C'est la religion seule qui a pu réunir ainsi dans la paix et la charité deux fières penplades, engagées l'une contre l'autre dans une guerre d'extermination ; car vous savez comment les algonquins et les iroquois se faisaient la guerre. Je faisais ces réflexions en passant devant le village sauvage, le lendemain matin du jour où nous avions dansé la ronde du grand départ

Nous étions donc engagés tout de bon dans la Grande Rivière, et c'est un peu audessus de la Petite-Nation que commençait alors, pour ainsi dire, le voyage à travers les solitudes. Si je voulais vous dire tous les rapides qu'on remonte ou *qu'on portage*, toutes les rivières et tous les lacs qu'on passe, je n'en finirais pas.... Les rapides du Long-Sault, des Chaudières, des Chats, du Calumet, de la Culbute, des Allumettes.... Les rivières Outaouais, Mataouanne, des Français, Kaministikouya, Ouinipeg...

Les lacs Nipissingue, Huron, Supérieur, la Pluie, des Bois, Ouinipeg, et le reste !

Pendant tout ce temps, on *nage à l'environ*, depuis *la petite barre du jour* jusqu'au soir, ou bien on porte les canots et les sacs sur le dos dans les portages ; on campe la nuit à la belle étoile, on reçoit tous les orages, on endure tous les temps et on ne s'arrête que lorsqu'on est rendu au bout de son voyage ; à moins qu'une tempête ne nous prenne sur un lac, dans ce cas on met à terre, on dort, on fume, on danse et on conte des histoires.

15

CADIEUX.

Je vous parlais, il y a un instant, des guerres des sauvages ; je vais vous raconter maintenant l'histoire d'un brave *canadien* qui a joué un grand rôle dans une de ces guerres.

En remontant la grande rivière des Outaouais, on ne manque pas de s'arrêter au *Petit rocher de la haute montagne* qui est au milieu du portage des *Sept-chutes*, en bas de l'Ile du *Grand calumet* : c'est

là qu'est la fosse de Cadieux dont tout le monde a entendu parler.

Chaque fois que les canots de la compagnie passent au *Petit rocher*, un vieux voyageur raconte aux jeunes gens l'histoire de Cadieux ; les anciens voyageurs qui l'ont déjà entendu raconter aiment toujours à l'entendre, quand ils ne la redisent pas eux-mêmes. Cette fois là, ce fut le vieux Morache, un ancien guide, qui nous déroula le récit des aventures de Cadieux.

Cadieux était un voyageur-interprète marié à une algonquine : il passait d'ordinaire l'hiver à la chasse et l'été il traitait avec les sauvages, pour le compte des marchands. C'était au temps des dernières expéditions des Iroquois : Cadieux avait passé la saison de chasse au portage des Sept-chutes où il était *cabané* avec quelques autres familles : on était alors au mois de Mai et Cadieux attendait des sauvages de l'Île et des *Courte-Oreille* (*), qui devaient descendre en même temps que lui jusqu'à Montréal avec des pelleteries.

La plus grande tranquillité régnait dans les cabanes du Petit-rocher, lorsqu'un bon jour un jeune sauvage, qui était allé rôder autour des rapides et en bas du portage, arriva tout essoufflé au milieu des familles

(*) Outaouais.

dispersées autour des cabanes, en criant : *Nattaoué ! Nattaoué !* Les Iroquois ! Les Iroquois !

En effet un parti de guerre iroquois était, en ce moment, à environ une lieue en bas du portage des Sept-chutes : ils savaient que c'étaient le temps où les canots descendaient la Grande-rivière venant des pays de chasse et ils voulaient *faire coup*.

Il n'y avait qu'un seul moyen d'échapper, c'était de tenter de *sauter* les rapides, chose à peu près inouïe ; car, comme le disait le vieux Morache, *ils ne sont pas drus les canots qui sautent les Sept-chutes !*

Mais ce n'était pas tout cependant, il fallait encore que quelqu'un restât sur place pour opérer une diversion, attirer les Iroquois dans le bois et les empêcher ainsi, une fois engagés dans le portage, de porter leur attention sur les rapides et de connaître ce qui était arrivé. Pour qui sait ce que c'était que les Iroquois dans ce temps là, il sera facile de comprendre que, sans pareil stratagème, l'examen des traces toutes fraîches laissées par les familles les eut fait de suite partager en deux bandes, dont l'une eut remonté et l'autre descendu la rivière, à la poursuite des fugitifs.

Cadioux, comme le plus capable et le plus entendu de tous, se chargea de la périlleuse mais généreuse mission, prenant avec lui un jeune algonquin dans le courage et la fidélité duquel il avait une parfaite confiance. Leur but atteint, Cadioux et son compagnon se proposaient de prendre le chemin le plus sûr

pour rejoindre leurs gens, qui devaient envoyer à leur rencontre en cas d'un trop long retard.

On leva les cabanes : une fois les préparatifs faits, Cadieux et son jeune compagnon armés de leurs fusils, haches et couteaux, munis de quelques provisions, partirent pour aller au-devant des Iroquois. Il était convenu que les canots laisseraient le couvert de la rive et se lanceraient dans les rapides, dès qu'on aurait entendu le rapport d'un ou plusieurs coups de fusils dans la direction du portage.

Une heure ne s'était pas écoulée qu'un coup de fusil retentit, suivi bientôt d'un autre, puis de plusieurs. Pendant cette lutte, au bruit des détonations, les canots, engagés dans les terribles courants, bondissaient, au milieu des *bouillons* et de l'écume, plongeant et se relevaient sur la crête des vagues qui les emportaient dans leur course. Les habiles canotiers, femmes et hommes, aux deux *bouts* de chaque canot, régularisaient leurs mouvements, évitaient les pointes acérées des rochers, et tenaient, avec leurs avirons, ces frêles *cassots d'écorce* dans les *filets d'eau* propices, indiqués par l'état de la surface des ondes et la *forme des courants*.

On s'était, en partant, recommandé à la bonne Sainte-Anne et on priait de cœur tout le temps.

—Je n'ai rien vu dans les Sept-chutes, disait

dans la suite la femme de Cadioux qui était une pieuse femme, je n'ai rien vu qu'une *Grande Dame blanche* qui voltigeait devant les canots et nous montrait la route !

Les canots furent sauvés, et rendus en peu de jours hors de l'atteinte des ennemis au Lac-des-Deux-Montagnes. Mais que faisaient Cadioux et son sauvage pendant tout ce temps, et que devinrent-ils ? Voici, ce qui s'était passé, comme on l'a su plus tard de quelques Iroquois et des gens envoyés audevant du brave interprète.

Cadioux avait d'abord laissé les Iroquois s'engager dans le portage. Après avoir choisi l'endroit le plus favorable pour les tenir hors de la vue de la rivière, il s'était placé en embuscade à petite portée du sentier, bien caché dans d'épaisses broussailles : il avait de même embusqué son sauvage à quelques arpents plus haut, pour faire croire à la présence de plusieurs partis une fois l'affaire en train.

Cadioux laissa passer les éclaireurs iroquois, qui furetaient de l'œil les bords du sentier, et les premiers guerriers porteurs des canots, jusqu'à ce que, les ennemis ayant atteint l'endroit occupé par le jeune algonquin, il entendit le coup de feu de celui-ci et le cri d'un ennemi atteint.

Les Iroquois ainsi subitement attaqués bondirent de surprise et firent halte à l'instant ; mais avant même que les porteurs ne se fussent délivrés de leurs charges, un second coup de fusil, tiré par Cadieux au milieu du convoi, abattit un second guerrier.

Il est probable que Cadieux avait donné rendez-vous à son sauvage dans une espèce de petite savanne peu éloigné du portage ; car c'est vers cet endroit que tous deux se dirigèrent, en faisant avec succès le coup de feu à l'abri des taillis.

Les avantages avec lesquels les deux braves faisaient la guerre à leurs nombreux ennemis n'empêchèrent pas, cependant, le jeune algonquin de tomber sous leurs coups : Il ne rejoignit pas Cadieux au lieu du rendez-vous ; mais il vendit chèrement sa vie.

Pendant trois jours les Iroquois battirent la forêt pour retrouver les traces des familles, ne s'imaginant pas même qu'ils eussent pu entreprendre la descente des rapides ; pendant trois jours aussi, ils traquèrent le brave voyageur dans les bois. Trois jours et trois nuits qui furent sans sommeil et sans repos pour le malheureux Cadieux ! Au bout de ce temps les envahisseurs, désespérant de rejoindre les familles et de se rendre maître de leur imprenable adversaire, convaincus du reste qu'ils étaient frustrés du fruit de leur expédition, remirent leurs canots à l'eau pour redescendre la Grande-rivière.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis le départ des familles du Petit-rocher, on avait eu connaissance du retour des Iroquois, et Cadioux n'était pas encore arrivé : trois hommes partirent donc, pour aller à la rencontre de l'interprète et de son compagnon. Ces trois voyageurs remontèrent l'Outaouais jusqu'au Portage-du-fort sans trouver de traces de quoique ce fut ; là ils commencèrent à observer les marques du passage des iroquois et plus haut des signes qu'ils reconnurent comme indiquant que leur ami avait séjourné dans le voisinage.

Quand, arrivés au portage des Sept-Chutes, ils trouvèrent un petit abri construit de branches qui paraissait avoir été abandonné, ils résolurent de pousser un peu plus loin leurs recherches, pensant que Cadioux et son camarade avaient peut-être été obligés de remonter la rivière, pour prendre refuge chez les sauvages-de-l'Île.

Deux jours plus tard, c'était le treizième depuis la séparation de Cadioux et des familles, ils revinrent sur leurs pas après avoir consulté des sauvages qu'ils rencontrèrent, certains que leurs deux amis étaient rendus au Lac-des-Deux-Montagnes ou morts.

En repassant de nouveau près du Petit-rocher, ils aperçurent de loin, sur le bord du sentier du portage, à côté de la petite *loge* qu'ils avaient cru abandonnée quelques jours auparavant, une croix de bois dont ils s'approchèrent avec un respect mêlé d'un étonnement étrange.

La croix était plantée à la tête d'une fosse, à peine creusée dans le sol, et dans cette fosse gisait le corps encore frais de Cadieux, à demi enseveli dans des branches vertes. Les mains du mort étaient jointes sur sa poitrine, sur laquelle reposait un large feuillet d'écorce de bouleau couvert d'écriture.

Les voyageurs prirent cette écorce qui devait leur révéler le mystère de la mort de leur ami et leur en expliquer les circonstances extraordinaires ; celui d'entre eux qui savait lire lut les écritures confiées à ce papier des bois et les relut plusieurs fois, en face du cadavre à peine refroidi du brave Cadieux.

De tout ce qu'ils voyaient et de ce qui était écrit sur cette écorce, les voyageurs conclurent que le pauvre Cadieux, le cerveau épuisé par la fatigue, les veilles, l'inquiétude et les privations, avait fini, comme c'est presque toujours le cas dans ces circonstances, par errer à l'aventure jusqu'à ce qu'il fut revenu à l'endroit même d'où il était parti : qu'une fois là il avait vécu *sans dessein* (*), selon l'expression du vieux Morache, pendant quelques jours, se nourrissant de fruits et d'un peu de chasse, sans faire de feu dans sa petite loge de crainte des iroquois, allant

(*) *Sans dessein* est la traduction d'une expression sauvage qui veut dire, sans plan arrêté, sans souci, sans soin, sans but particulier, sans signification connue.

s'affaiblissant de jour en jour : que lors de leur passage dans ce lieu, deux jours auparavant, il les avait reconnus, après examen ; mais que l'émotion de la joie avait produit sur lui un choc tel qu'il resta sans parole et sans mouvement : qu'après leur départ, enfin, ayant perdu tout espoir, se sentant près de mourir et retrouvant un peu de forces dans ces moments solennels, il avait, après avoir écrit ses derniers adieux au monde des vivants, fait les préparatifs de sa sépulture, mis sa croix sur sa tombe, s'était placé dans sa fosse et avait amoncelé, de son mieux sur lui, ces branches dont son corps était recouvert, pour attendre ainsi dans la prière la mort, qu'il comprenait ne pas devoir tarder à venir.

Cadioux était voyageur, poète et guerrier ; ce qu'il avait écrit, sur l'écorce dont il est parlé, était son *chant de mort*. Avant de se coucher dans cette froide tombe du portage des Sept-chutes, l'imagination de celui qui avait tant vécu avec la nature s'était exaltée et, comme il avait coutume de composer des *chansons de voyageur*, il avait écrit sur ce feuillet des bois son dernier chant.

Il s'adresse d'abord, dans cette complainte de la mort, aux êtres qui l'entourent pour leur annoncer sa fin prochaine et ses regrets de quitter la vie ; puis il parle de ses souffrances, des inquiétudes qu'il éprouve

pour les familles qu'il réunit ensemble, dans sa sollicitude, sous le nom collectif d'amis. Il parle de ses terribles appréhensions à la vue de la fumée d'un campement près de sa loge, de son trop grand contentement de reconnaître des visages français, de son impuissance à les appeler et à s'élançer vers eux, de leur départ sans s'être aperçu de sa présence, et de sa désolation.

Cadieux voit un loup et un corbeau venir flairer son corps malade ; par un retour de gaieté de chasseur et d'orgueil de guerrier des forêts, il menace, l'un de son fusil et dit à l'autre d'aller se repaître des corps des iroquois qu'il a tués.

Il charge ensuite le Rossignol, compagnon de ses nuits sans sommeil, d'aller porter ses adieux à sa femme et à ses enfants qu'il a tant aimés ; enfin, comme un bon chrétien qu'il est, il se remet entre les mains de son créateur et se recommande à la protection de Marie.

Des voyageurs ont prétendu que Cadieux ne savait pas écrire, et que le fait de ce chant écrit sur de l'écorce ne pouvait être, par conséquent, que le résultat d'un miracle ; mais Cadieux, sans être instruit, savait écrire comme tous les interprètes de ce temps là. Toujours est-il que la chose a été vue comme elle est racontée.

Voici cette *Complainte de Cadieux*, écrite par lui-même sur de l'écorce (*) au Petit-Rocher des Sept-chutes, avant de se placer dans la fosse creusée de ses propres mains.

Petit Rocher de la Haute Montagne,
Je viens finir ici cette campagne !
Ah ! doux échos entendez mes soupirs,
En languissant je vais bientôt mourir !

Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez, me rattache' à la vie :
Ah ! si j'avais des ailes comme vous,
Je s'rais heureux avant qu'il fut deux jours !

Seul en cesbois que j'ai eu de soucis,
Pensant toujours à mes si chers amis ;
Je demandais : hélas ! sont-ils noyés ?
Les Iroquois les auraient-ils tués ?

Un de ces jours que m'étant éloigné,
En revenant je vis une fumée ;
Je me suis dit : Ah ! Grand Dieu qu'est ceci ?
Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis ?

Je me suis mis un peu à l'embassade,
Afin de voir si c'était embuscade ;
Alors je vis trois visages français,
M'ont mis le cœur d'une trop grande joie !

Mes genoux plient, ma faible voix s'arrête
Je tombe..... Hélas ! à partir ils s'apprêtent :
Je reste seul..... Pas un qui me console.
Quand la mort vient par un si grand désolé !

(*) On écrit sur l'écorce de bouleau, après avoir enlevé quelques feuillettes intérieures, au moyen d'une *pointe* ou stylet quelconque d'os ou de métal.

Un loup hurlant vint près de ma cabane
 Voir si mon feu n'avait plus de boucane ;
 Je lui ai dit : Retire toi d'ici ;
 Car, par ma foi, je perc'rai ton habit !

Un noir corbeau, volant à l'aventure,
 Vient se percher tout près de ma toiture :
 Je lui ai dit : Mangeur de chaire humaine,
 Va t'en chercher autre viande que mienne.

Va t'en là bas, dans ces bois et marais,
 Tu trouveras plusieurs corps iroquois :
 Tu trouveras des chair's aussi des os ;
 Va t'en plus loin laisse moi en repos !

Rosignolet va dire à ma maitresse, (*)
 A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
 Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
 Et désormais faut renoncer à moi !

C'est donc ici que le mond' m'abandonne,
 Mais j'ai secours en vous Sauveur des hommes !
 Très Sainte Vierge, ah ! m'abandonnez pas,
 Permettez moi d'mourir entre vos bras !

Les trois canadiens pleurèrent, en lisant sur l'écorce, ce *chant de mori* du brave Cadieux. Ils consolidèrent la croix de bois, remplirent la fosse qui contenait les restes de cet homme fort, élevèrent un tertre sur cette tombe solitaire et prièrent pour le repos de l'âme de leur ami.

L'écorce sur laquelle était écrite *la complainte de*

(*) Ce mot, dans nos honnêtes chansons, veut toujours dire épouse ou fiancée.

Cadieux fut apportée au poste du Lac : les voyageurs adaptèrent un air approprié à ce chant, si caractéristique de la rude vie de chasseur et de guerrier des bois, si étonnant par les idées et si digne de remarque à cause des circonstances de sa composition.

On prit la coutume d'entretenir une copie de cette complainte, aussi écrite sur de l'écorce, attachée à un arbre voisin de la tombe de *Cadieux*, au portage des Sept-chutes. La chose se faisait encore de mon temps, et c'est dans cet endroit même que j'ai appris l'histoire de *Cadieux* (*), dont les voyageurs sont si fiers.

16

UN ÉCHANGE.

Nous montions toujours, toujours, dans cette longue rivière des Outaouais, poussant nos canots avec l'aviron à travers les eaux tranquilles ou les courants, *trainant à la cordelle* dans les rapides peu violents, *portant à dos* dans les portages, et nous étions arrivés

(*) Je connais un des descendants du héros de cette histoire, le Père André *Cadieux*, vieillard de 71 ans qui réside sur les bords du lac Huron. " *Cadieux*, m'a-t-il dit, était le grand-père de mon grand-père ! "

à la *Pointe-au-Baptême*, un peu plus haut que *Les Joachims*.

En cet endroit de la rivière, il était d'usage de faire subir à quelqu'un des *nouveaux voyageurs* la cérémonie du baptême-des-pays-d'en-haut. D'ordinaire on faisait tirer au sort tous les engagés qui n'avaient pas encore passé par cet endroit, et celui que le sort désignait subissait, pour tous les autres, les cérémonies pratiquées dans l'occasion ; lesquelles variaient à l'infini, selon que celui qui en était la victime avait su se faire plus ou moins aimer ou plus ou moins détester. Dans tous les cas, ces cérémonies pouvaient toujours servir au patient d'un bon lavage, parceque l'eau étant sous la main on ne la ménageait pas.

Vous pensez bien que le tirage au sort dans ces occasions n'était pas toujours la chose la plus juste du monde ; c'était toujours un farceur qui se chargeait de cette besogne et, si quelque nouveau s'était rendu désagréable pendant la partie écoulée du voyage, le sort avait toujours le soin de le choisir, entre tous les autres, pour subir les exhortations, les risées, les coups de plat d'aviron et les *chaudnières* d'eau.

Nous avons, cette fois là, avec nous un grand et gros escogriffe, qui était bien un des êtres les plus maussades que j'ai jamais rencontrés. C'était un vrai bête ; mais bête au point qu'il se croyait *fin comme l'ombre*. Un pauvre simple sans prétention,

ça s'endure aisément, on le plaint et on le ménage; mais un *gas* qui est stupide et qui se croit plein d'esprit, je vous dit que c'est une chose pesante à porter, surtout en voyage. *Benn*, c'était un nom anglais qu'avait pris notre homme, était insupportable, avec cela qu'il avait demeuré chez les américains, où il avait appris assez de baragouin et de vilaines façons pour le rendre encore pire qu'il n'était naturellement: il contredisait sur tout, raisonnait sur tout, et il fallait l'entendre discourir....

C'est que notre *Benn* avait tout pour lui, bête et prétentieux, brutal et paresseux, poltron et ventard: il n'y avait pas même moyen d'avoir pitié de lui, il était fort comme un ours, mangeait comme un ogre, dormait comme une buche et avait l'air toujours content de lui-même. Hors des moments de danger, il paraissait même toujours assez joyeux, mais d'une bonne humeur si détestable qu'il n'y avait presque pas moyen de l'endurer.

L'original était engagé pour six ans et n'avait pas l'air disposé à nous laisser. On avait beau lui charger les épaules, il trouvait toujours moyen de se soulager: il souffrait un peu de la peur dans les rapides, qu'on lui disait toujours plus périlleux qu'ils n'étaient encore, mais il ne s'en inquiétait pas d'avance et l'instant d'après il avait tout oublié. C'était un animal satisfait de soi, fait pour être heureux aux dépens de tout le monde.... il s'en rencontre comme ça sur cette terre!



AVIS.

La règle qui exige de verser à l'avance le montant de la souscription, aux "*Soirées Canadiennes*" est invariable et sans exception.

Les livraisons ne sont expédiées qu'à ceux qui ont payé leur abonnement **UNE PIASTRÉ.**

Les séries de 1861 et 1862 sont en vente, brochées ou reliées, à volonté, chez les soussignés.

BROUSSEAU FRÈRES,

Québec, Rue Buade, No. 7